

# La carte des zones d'activités "durables"

Conçu pour répondre à la recherche d'informations économiques sur l'Ile-de-France, le site Econovista.com a été développé, depuis 2005, pour les entreprises désireuses de s'implanter en Ile-de-France. En réalité, son aspect pratique intéresse d'autres acteurs tels que les élus, les développeurs économiques et les collectivités territoriales. Créé par l'Agence régionale de développement (ARD) de la région, ce site offre depuis peu une nouvelle fonctionnalité : la carte des zones d'activités (ZA) écoqualifiées. Autrement dit, les ZA franciliennes qui conduisent à une démarche environnementale ou de développement durable (parcs, espace artisanal, technopôles, etc.), dont l'objectif est, par exemple, de dynamiser les éco-industries ou bien de stimuler la zone par des travaux de réaménagement de voiries ou d'espaces verts. Un premier échantillon de 31 projets a ainsi été identifié et cette sélection devrait s'enrichir rapidement. La carte des zones d'activités écoqualifiées bénéficie des habituelles options disponibles sur le site d'Econovista®. Il est ainsi possible de connaître les objectifs éco-économiques de ces zones, les personnes à contacter ou encore le nombre d'entreprises déjà implantées.